

## Annexe 1 : Liste des pièces à fournir

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
<b>Pièces relatives au porteur</b>		
<b>Pour le chef de file (ou porteur unique)</b>		
Relevé d'identité bancaire (RIB).	Tous	
Exemplaire des statuts à jour, datés et signés.	Tous sauf maîtrise d'ouvrage publique et personnes physiques	
Preuve de la représentation légale (délibération, décision de conseil d'administration...) et pouvoir accordé au signataire par le représentant légal (mandat, pouvoir, délégation de signature...) si nécessaire.	Personne morale (hors GAEC), groupements d'agriculteurs (dont CUMA), associations, fondations, collectivités...	
Copie d'une pièce d'identité valide.	Toutes personnes physiques et tous les associés des GAEC. Représentant légal pour les autres personnes morales et groupements d'agriculteurs	
Courrier d'engagement du porteur de projet ( <b>Annexe 2</b> ) valant attestation sur l'honneur : - du respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales, comptables, - de non récupération de la TVA, - de non activité économique.	Tous	
Liste des membres du bureau et du Conseil d'administration	Fondations et associations	
Notification (ou copie de l'arrêté préfectoral) de reconnaissance de la structure en tant que GIEE (fourni au titre de l'éligibilité si la demande est déposée par le GIEE). <i>Ce document sera demandé directement au service gestionnaire des GIEE de la DRAAF.</i>	GIEE	
<b>Pour chaque partenaire</b>		
Certificat d'immatriculation indiquant le n° SIRET de moins de 3 mois. <i>Ce document peut être obtenu à partir du n°SIRET sur <a href="https://avis-situation-sirene.insee.fr/">https://avis-situation-sirene.insee.fr/</a></i>	Tous	
Exemplaire des statuts à jour, datés et signés.	Tous sauf maîtrise d'ouvrage publique et personnes physiques	

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Fiche partenaire ( <b>Annexe 3</b> ) valant attestation sur l'honneur : - du respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales, comptables, - de non récupération de la TVA, - de non activité économique, - du mandat au chef de file	Tous	
Preuve de la représentation légale (délibération, décision de conseil d'administration...) et pouvoir accordé au signataire par le représentant légal (mandat, pouvoir, délégation de signature...) si nécessaire	Personne morale (hors GAEC), groupements d'agriculteurs (dont CUMA), associations, fondations, collectivités...	
Copie d'une pièce d'identité valide	Toutes personnes physiques et tous les associés des GAEC. Représentant légal pour les autres personnes morales et groupements d'agriculteurs	
Liste des membres du bureau et du Conseil d'administration	Fondations et associations	
Notification (ou copie de l'arrêté préfectoral) de reconnaissance de la structure en tant que GIEE (fourni au titre de l'éligibilité si la demande est déposée par le GIEE) <i>Ce document sera demandé directement au service gestionnaire des GIEE de la DRAAF.</i>	GIEE	
<b>Pièces relatives aux dépenses prévisionnelles et au plan de financement</b>		
Attestation de <i>minimis</i> ( <b>Annexe 4</b> )	Chef de file et partenaires.	
Budget prévisionnel ( <b>Annexe 5</b> )	Chef de file	
Plan de financement ( <b>Annexe 6</b> )	Chef de file	
Justificatifs des dépenses prévisionnelles et du caractère raisonnable du coût présenté. <i>Sur demande de la DRAAF lors de l'instruction.</i>	Centralisé par le chef de file	
Mandat pour la gestion de l'aide et engagement relatif au projet ( <b>Annexe 8</b> ) valant convention de partenariat. <i>A fournir après notification d'attribution de l'aide.</i>	Chef de file et les partenaires	
<b>Pièces relatives au projet et aux critères de sélection</b>		
Plan d'action prévisionnel ( <b>Annexe 7</b> )	Chef de file	
Toute pièce justifiant que le projet répond à l'un (ou plusieurs) des critères de sélection (attestation de formation des animateurs du projet, courrier d'engagement de partenaires hors consortium, devis prévisionnel d'accompagnement par des structures externes spécialisées...)	Chef de file	

Les autres données relatives aux porteurs de projets et nécessaires à l'instruction seront récupérées par la DRAAF sur le site : <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/>